

# les cahiers d'ACCENTS



**SENIORS**  
**BIEN VIVRE À DOMICILE**



seniors

ÉDITO

## “BIEN VIEILLIR, UN ÉNORME DÉFI POUR NOTRE SOCIÉTÉ”

**E**n France, les personnes âgées de soixante ans et plus, au nombre de 15 millions aujourd’hui, seront 20 millions en 2030 et le nombre des plus de 85 ans va quasiment quadrupler d’ici 2060. Ce processus de transition démographique lié à l’augmentation de l’espérance de vie est une chance pour chacun d’entre nous mais également un énorme défi pour la société. C’est parce que la prévention de la dépendance des personnes âgées est un enjeu fondamental que le Conseil général a poursuivi la réflexion engagée lors des travaux des schémas départementaux en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées en organisant, le 2 octobre dernier, une Journée départementale de l’Autonomie qui a réuni près de 370 professionnels autour de thématiques comme celles de

l’habitat adapté, du lien social, de la prévention, du développement économique local.

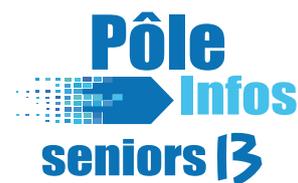
C’est la question du “Bien vieillir” qui a animé les débats et les échanges : accompagner le vieillissement et retarder la perte d’autonomie en favorisant le maintien de la personne âgée dans son milieu de vie en termes d’habitat, de déplacements, de loisirs et de développement de sa vie sociale en général. Des préoccupations qui rejoignent les orientations du projet de loi d’adaptation de la société au vieillissement de la population voté en première lecture au Parlement le 17 septembre dernier.

Au fil de ces cahiers d’Accents, vous trouverez toutes les informations nécessaires et des zooms qui vous éclaireront sur la problématique de l’autonomie.

**610 958**

personnes ont 65 ans et plus  
dans les Bouches-du-Rhône

# PÔLES INFOS SENIORS 13, INFORMER, ÉVALUER, ORIENTER



UN NOUVEAU NOM, UN NOUVEAU LOGO POUR UN DISPOSITIF HARMONISÉ SUR LE DÉPARTEMENT : LES PÔLES INFOS SENIORS 13 REMPLACENT LES CLIC.

## “ Nous sommes des facilitateurs ”

À Salon-de-Provence, l'équipe du Pôle infos seniors connaît sur le bout des doigts les besoins et les demandes des personnes âgées, de leur famille et des professionnels du pays salonnais.

“*Nous sommes des facilitateurs*”, décrit Gabriel Perez, responsable de la coordination du Pôle.

Facilitateurs, en effet, leur rôle de proximité, de relais également, est prépondérant.

“*Il faut savoir être à l'écoute, être réactif*” pour être efficace. Car les demandes qui affluent sont très diverses. Des familles en mal d'informations, en recherche de structures ou d'aide sociale : “*Notre travail consiste à bien analyser les demandes et les besoins, à évaluer les situations dans leur globalité et à informer les familles.*”

Par ailleurs, le Pôle infos seniors anime et dynamise le réseau gérontologique local en menant un travail partenarial se concrétisant par l'organisation d'actions dites collectives.

“*Nous avons par exemple organisé une réunion sur le dispositif Mona Lisa avec l'association les petits Frères des pauvres, ou un colloque avec forum et ateliers sur la maladie d'Alzheimer.*”

C. F.-K.

**O**n les appelait des CLIC, désormais, il faudra dire “Pôles infos seniors 13”.

Un nouveau nom, un nouveau logo pour un dispositif harmonisé sur le département, facilitant la vie à domicile des personnes âgées. “*En raison de la prédominance de l'informatique dans nos vies, le terme de CLIC ne correspondait plus vraiment aux services rendus dans l'information aux seniors et la coordination des actions*”, précise Josette Sportiello-Bertrand, conseillère générale déléguée aux Personnes âgées. “*La démarche entamée par le Conseil général rejoint, et même anticipe, les objectifs du projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement.*”

### LIEU DE PROXIMITÉ

“*Il y est en effet prévu un droit à l'information des personnes âgées et de leur famille pour permettre de choisir, de façon éclairée, leur mode de vie.*”

Au nombre de 10 sur le département, les Pôles infos seniors sont des lieux destinés aux personnes de plus de 60 ans, à leur entourage et aux professionnels. Ils participent à l'animation du réseau gérontologique en facilitant les échanges entre professionnels. “*À ce jour, le département est inégalement*

*couvert mais la problématique d'une offre à l'ensemble des personnes âgées reste une priorité du Conseil général.*”

Trois missions ont ainsi été définies : informer le public, animer le territoire et en observer les besoins. Avec un objectif fort : rendre un service identique sur tout le territoire.

Le Pôle infos seniors est d'abord un lieu de proximité en informant sur les différents aspects de la vie quotidienne des personnes de plus de 60 ans, leur entourage et les professionnels. Il met également à disposition du public une large documentation.

Le Pôle infos seniors fait vivre par ailleurs le territoire, en mettant en place des actions, comme des conférences, des séminaires, des groupes de paroles, autour de thématiques et de problématiques repérées.

Enfin, le Pôle infos seniors joue un rôle fondamental d'observatoire gérontologique local, en recensant l'offre et en analysant les évolutions territoriales. Ces champs de connaissance portent sur les organismes médico-sociaux du territoire mais aussi sur les organismes qui proposent des activités en matière de loisirs, de logement, de transport, de culture, de sport.

### LES 10 PÔLES INFOS SENIORS DU 13

**Pôle du territoire de Châteaurenard** (20 communes) : 04 90 92 60 05

**Pôle du territoire de Salon-de-Provence** (21 communes) : 04 90 44 13 17

**Pôle de Marseille 4° - 12°** : 04 91 34 96 73

**Pôle de Marseille 13° - 14° - 15° - 16°** : 04 91 60 37 16

**Pôle du territoire d'Arles** : 04 90 18 35 80 / 04 90 18 46 90

**Pôle d'Aix-en-Provence** : 04 42 17 99 75

**Pôle de Marseille 8° - 9° - 10° - 11°** : 04 86 94 40 46

**Pôle du territoire de Martigues** (3 communes) : 04 42 41 18 47

**Pôle de Marseille 1° - 2° - 3° - 5° - 6° - 7°** : 04 91 90 56 22

**Pôle du territoire de La Ciotat-Allauch-Aubagne** (13 communes) : 04 42 83 35 90 / 04 91 10 46 83 / 04 42 18 19 05



Photo : N. Morcher

Le nombre de bénéficiaires au 1<sup>er</sup> septembre 2014 s'élève à **22 532** à domicile et **12 988** en établissement.

La population étant vieillissante, ce nombre ne va qu'à la hausse jusqu'en 2040 comme le montrent toutes les études démographiques.

## APA, UN ENGAGEMENT FORT

Pour les personnes âgées de 60 ans et plus qui rencontrent des difficultés pour accomplir les gestes de la vie quotidienne, le Conseil général des Bouches-du-Rhône s'engage fortement avec un outil principal : **l'APA, autrement dit l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.**

Créée en 2002, cette prestation en nature personnalisée, non soumise aux conditions de ressources, passe par des services d'aides à domicile agréés par les services de l'État ou autorisés par le Président du Conseil général, qui réalisent les prestations auprès des bénéficiaires. L'APA est affectée à des dépenses précisément adaptées aux besoins particuliers de chaque allocataire, et elle n'est pas soumise à récupération sur la succession, les donations ou les legs.

Par son dispositif, l'APA permet à un grand nombre de personnes âgées de rester chez elles, ce qui est le souhait d'une grande majorité. En établissement, la prestation sert à régler une partie du tarif dépendance de la structure d'hébergement.

APA : 0811 88 13 13

# L'AUTONOMIE ET L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE LES ENJEUX DE DEMAIN

**LE CONSEIL GÉNÉRAL A ORGANISÉ LE 2 OCTOBRE DERNIER UNE JOURNÉE DE DÉBATS CONSACRÉE À L'AUTONOMIE ET À L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE. OU COMMENT ADAPTER LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION.**

**L**a prévention des effets du vieillissement, la préservation de l'autonomie sont des enjeux forts dans le maintien à domicile des personnes âgées. En organisant le 2 octobre dernier une Journée départementale de l'autonomie et de l'accompagnement à domicile réunissant les professionnels du secteur, le Conseil général des Bouches-du-Rhône a souhaité interroger la question du comment, ensemble, mieux contribuer au maintien et au développement de l'autonomie, sous tous ses aspects, vie personnelle et

sociale, déplacements, habitat, espaces publics, activités, place de chacun dans la cité, actions de prévention...

Jean-Noël Guérini, président du Conseil général des Bouches-du-Rhône, a insisté sur un point lors du lancement de cette journée, à l'évocation du projet de loi relatif à *"l'adaptation de la société au vieillissement : La question du financement de la refondation de l'aide à domicile reste le principal enjeu que la loi en cours de discussion ne résout pas ou que très partiellement."*

## COMMENT ADAPTER SON LOGEMENT

**Thierry Moallic**, directeur de l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) est formel : *"Le maintien à domicile n'est possible, pour les personnes en perte d'autonomie, que si elles bénéficient d'une part de solidarité et d'autre part de services spécialisés."*

**Condition sine qua non pour que le maintien à domicile de la personne se déroule dans les meilleures conditions :** l'adaptation du logement. Il faut mieux sensibiliser les personnes, les aidants et les professionnels à l'aménagement du logement et à la réalisation de travaux d'adaptation afin que la personne puisse bénéficier de conditions d'habitat lui permettant de vivre dans la sécurité, le confort, et d'entretenir des liens sociaux.

Transformer une salle de bain, installer une rampe ou un monte-escalier, poser une alarme ou des volets électriques, autant de petits et moyens travaux indispensables. *"Le problème, précise Thierry Moallic, c'est trouver les bons acteurs, ce qui nécessite une pluralité de compétences, donc une équipe pluri-disciplinaire : une conseillère technique pour le diagnostic du logement, un spécialiste de l'accessibilité, un ergothérapeute, etc."*

ADIL 13 : 04 96 11 12 00



# “SOULAGER LES FAMILLES ET VALORISER LES MÉTIERS”

**BERNARD ENNUYER EST ENGAGÉ DANS LE SECTEUR DE L'AIDE À DOMICILE DEPUIS 45 ANS. À 70 ANS, CE RETRAITÉ ACTIF POURSUIT SES TRAVAUX DE RECHERCHE. ANCIEN DIRECTEUR D'UN SERVICE D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE, IL A PARTICIPÉ À LA JOURNÉE DE L'AUTONOMIE ORGANISÉE PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL LE 2 OCTOBRE DERNIER ET RÉPONDU À NOS QUESTIONS.**

**Accents : Quel est l'objet de votre colère permanente ?**

**Bernard Ennuyer :** C'est vrai, je suis en colère. C'est mieux que d'être résigné ou désabusé ! Nous subissons en France une vision catastrophiste de l'âge. À partir de 60 ans, on est vieux, synonyme de bon à rien. Bien sûr qu'il y a des gens âgés, comme des gens jeunes d'ailleurs, qui vivent une incapacité quotidienne. C'est-à-dire qu'ils ont besoin d'aide pour se lever, s'habiller, la toilette, etc. Dans notre pays, les discours n'ont pas été mis en accord avec les pratiques. On sait depuis 1928, grâce aux travaux sur les projections de la population française présentés par le démographe Alfred Sauvy, que notre pays est vieillissant ; est-on pour autant un pays décadent ?



Photo: J. Manchon

**Accents : Les rapports montrent que la plupart des gens souhaitent rester chez eux, même très âgés. La France a-t-elle pris la mesure de ce désir ?**

**B. E. :** Absolument pas ! Le rapport de la Cour des comptes, en 2005, rendu par Philippe Seguin, montrait déjà que la France n'avait pas suffisamment développé cette question pourtant cruciale. À 80%, on se repose sur les familles, et notamment sur les femmes. Il est indéniable que le rôle des familles est essentiel d'un point de vue de la solidarité.

**Accents : Que faudrait-il faire alors ?**

**B. E. :** Tout d'abord, rééquilibrer la place des familles et celle des politiques publiques... Pour soulager les familles ! Ce serait un véritable investissement d'ailleurs, car cela créerait des emplois, diminuerait la consommation de médicaments. Bref, tout le monde serait gagnant. Mais on n'en prend pas le

chemin avec la loi sur le vieillissement. Insuffisante en matière de budgets ! Et puis, il est nécessaire de valoriser tous les métiers d'aide à domicile.

**Accents : Pourquoi n'arrive-t-on pas en France à prendre véritablement en charge les personnes âgées ?**

**B. E. :** Il n'y a pas d'organisation structurée représentant les intérêts de personnes âgées. Regardez le monde du handicap : il y a eu de réelles avancées parce que les familles ont fait pression sur les gouvernements successifs. Elles ont obtenu des moyens, même insuffisants, mais des moyens !

**Accents : Et ailleurs, chez nos voisins européens, comment ça se passe ?**

**B. E. :** En Scandinavie et en Allemagne par exemple, les gouvernements n'ont pas peur de débattre, et de s'entendre sur ces questions-là. Il y a également de vrais contre-pouvoirs, qui ont permis que des décisions soient prises et concrétisées.



## MARIE : "JOSIANE, MON AIDE À DOMICILE, MON AMIE"

"Marie est charmante, comme tous les gens que j'aide d'ailleurs ! C'est un métier que j'aime passionnément." Une reconversion à la quarantaine pour cette femme qui a d'abord travaillé en usine de fruits secs avant de s'occuper de ses enfants. "Le relationnel, le contact, c'est la clé de ces métiers d'aide à domicile. Ma fille m'avait dit : avec le caractère que tu as, ça ne marchera pas !" Du caractère, il en faut, mais Josiane Spinelli est surtout une belle nature qui a trouvé sa voie dans la rencontre avec l'autre. "Ce sont des journées chargées, parfois fatigantes. Mais il y a de l'affection avec Marie, comme avec mes autres bénéficiaires". Marie, elle, confie que Josiane "y met tout son cœur : quand elle est en vacances, je bisque !".

## "ENCORE DU CHEMIN À FAIRE"

La relation "aidé-aidant" repose avant tout sur la qualité de la relation humaine qui se tisse. Ce qui nécessite bien évidemment du professionnel des compétences relationnelles et communicationnelles. Mais cela ne doit pas faire oublier la nécessaire professionnalisation, au travers de la qualification, de ce métier d'aide à la personne. Michèle Dorival, ancienne responsable de formation de l'Institut régional du travail social, précise que l'aide à domicile, c'est bien plus que de l'aide au ménage. Il faut des capacités d'observation, de la psychologie et de l'affection pour la personne aidée. Elle rappelle que "ces professionnels sont parfois les premiers témoins de maltraitance familiale ou bien d'un grand isolement." Michèle Dorival préconise des actions qui permettraient de renforcer la qualité du lien social et du vivre ensemble. "Nous avons encore du chemin à faire. Les Anglo-saxons utilisent l'expression "société du care" qui se réfère au soin à apporter et à la bienveillance."

Attention, soins, responsabilités, prévenance et entraide constituent les fondements d'une société où professionnels et citoyens se sentent investis auprès des plus fragiles.

**A**idé-aidant : le terme peut paraître de prime abord sec, froid. Pourtant, il cache de vraies et belles relations humaines entre une personne âgée et son auxiliaire de vie. Marie Salvatori, 89 ans, joyeuse dame marseillaise, reçoit chez elle "son amie Josiane" depuis 10 ans. Josiane Spinelli est son auxiliaire de vie, "mais elle est bien plus que ça pour moi : elle est ma confidente, elle m'emmène à l'Estaque, faire des petites courses, ou au cimetière sur la tombe de mon mari." Josiane confirme ce lien de grande proximité, né de ces visites hebdomadaires.

## DROIT AU RÉPIT POUR QUE LA FAMILLE SOUFFLE

Au Canada, on appelle cela "le baluchon-nage". En français, on a traduit ce concept par "répit à domicile". L'idée, en plein développement s'impose désormais comme une évidence. Le compagnon, la compagne, aidant naturel, a besoin parfois de souffler. Un week-end, ou un peu plus, pour reprendre des forces, tant physiques que morales. "Quand le compagnon s'absente, quelqu'un vient à la maison avec son baluchon et s'installe au domicile", précise Jean-Claude Pical, Directeur du Centre gérontologique départemental. Et d'ajouter : "Nous n'avons pas à juger pourquoi l'aidant nous sollicite." Il s'agit d'un service innovant mis en place par le Centre

gérontologique départemental : un professionnel va s'installer au domicile d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer dont le conjoint a besoin de s'absenter provisoirement. L'aidant peut ainsi se ressourcer, voir ses enfants... Et l'aidé ne subit pas un placement provisoire qui peut être traumatisant.

D'un point de vue pratique, ce service de répit à domicile peut être rendu de 2 à 5 jours, et pour l'heure, la prise en charge n'est prévue que dans l'agglomération marseillaise.

CENTRE GÉRONTOLOGIQUE DÉPARTEMENTAL : 176 AVENUE DE MONTOLIVET, 13012 MARSEILLE - TÉL. 04 91 12 74 00



## QUIÉTUDE 13

# EN TOUTE SÉCURITÉ À DOMICILE



Un accident domestique, une crise d'angoisse, une urgence médicale, une chute... Par une simple pression sur un bouton, la personne âgée ou handicapée entre en contact avec un centre d'appel qui évalue la situation et déclenche les secours, ou prévient la famille ou le voisinage le cas échéant. C'est le dispositif de téléassistance "Quiétude 13", mis en place par le Conseil général en partenariat avec la majorité des communes du département, pour lutter contre l'isolement et sécuriser les conditions de vie des personnes âgées ou handicapées à leur domicile. Au bout du fil, des opérateurs, médecins, psycho-

logues toujours en capacité d'apporter la meilleure réponse dans un délai court.

"Quiétude 13" requiert l'utilisation d'un simple appareil raccordé à l'installation téléphonique. Ce service fonctionne 24h/24 et 7j/7.

Il ne coûte que 13 € par mois à l'utilisateur, sans obligation de durée, ni supplément de prix pour les dépannages.

Plus de 9 100 personnes sont raccordées à ce dispositif dans les Bouches-du-Rhône.

SE RENSEIGNER AUPRÈS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE VOTRE COMMUNE  
OU AU CONSEIL GÉNÉRAL 04 13 31 98 74 / 04 13 31 98 75

## INFO APA 13

# UN NUMÉRO POUR LES SENIORS ET LEUR FAMILLE



La plateforme téléphonique mise en place par le Conseil général répond à un véritable besoin pour les personnes âgées et leur famille. Cette plateforme à numéro unique est destinée à répondre rapidement à toutes les demandes des bénéficiaires (ou futurs bénéficiaires) de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA).

Ouvert de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, Info APA 13 permet de répondre en temps

réel aux nombreuses questions des familles sur la prise en charge de la dépendance de leurs aînés, sur leur perte d'autonomie et sur les critères nécessaires pour bénéficier de l'APA. 8 000 appels sont traités mensuellement par une équipe dédiée de dix personnes. Actuellement, 35 500 personnes bénéficient de l'APA à domicile ou en établissement.

## EN CHIFFRES

• **2 millions**, population totale des Bouches-du-Rhône.

- > 364 089 personnes (18 %) ont 65 ans et plus
- > 184 534 personnes (9,2 %) ont 75 ans et plus
- > 58 028 personnes (2,8 %) ont 85 ans et plus
- > 4 307 personnes (0,2 %) ont plus de 95 ans.

• **35 340 personnes** sont bénéficiaires de l'APA dont

- > 22 532 bénéficiaires de l'APA domicile
- > 12 988 bénéficiaires de l'APA établissement

• **Budget : 152,2 millions d'euros** pour l'APA dont

- > 100,9 millions d'euros pour l'APA domicile
- > 51,2 millions d'euros pour l'APA établissement.



# ALAIN BRÉMOND

## LE SOUCI DES AUTRES

**L**a justice sociale, ça m'a pris à 15 ans. Je n'ai jamais accepté que tous les gens n'aient pas les mêmes droits." Alain Brémond, aujourd'hui premier vice-président du Coderpa 13 (Comité départemental des Retraités et Personnes âgées des Bouches-du-Rhône), assure qu'il ne peut pas en être autrement. À 78 ans, il se connaît bien et connaît bien la société française. Toujours aussi actif malgré la retraite officielle, il aime vivre ici et maintenant. "Arrêtons de penser à l'au-delà. Cherchons plutôt à vivre bien et à aider les gens."

C'est plus fort que lui, ce souci permanent des autres. Ainsi, même s'il a le goût des voyages et des randonnées, il avoue ne pas pouvoir rester indifférent au sort des personnes qui vivent dans les pays qu'il visite. Au Burkina Faso, au Bénin, il s'intéresse à la politique et s'énerve quand il constate que "ces pays-là sont exploités et que les bénéfiques produits sur place ne leur rapportent pas !"  
Depuis 1998, et son entrée au Coderpa, Alain Brémond n'arrête pas. Des réunions importantes aux petits tracas de la vie quotidienne qu'il essaie de démêler dans son village de Mallemort, il ne séquence pas sa vie. "Bien sûr, je réfléchis, je lis beaucoup, je suis dans la théorie. Mais dans mon village par exemple, chaque jour, quand je vais à la pharmacie et que je vois que de plus en plus de personnes ne veulent pas de tel ou tel médicament parce que trop mal remboursé, je comprends à quel point la vie est devenue difficile pour de nombreuses personnes âgées."

### "JE DÉFENDS LE PRINCIPE D'ÉGALITÉ"

Cet ancien enseignant et syndicaliste use de toute son influence pour faire avancer la justice sociale partout et pour tous. Le Coderpa a ainsi plusieurs missions : il est une force de propositions pour construire l'action gérontologique, il siège également dans plusieurs commissions de l'Agence Régionale de la Santé. Il permet par ailleurs aux retraités et aux personnes âgées de mieux exprimer leurs attentes et leurs besoins. Et enfin, le comité informe les seniors sur les actions qui les concernent, par l'organisation de conférences, de journées à thèmes. "C'est vrai que nous intervenons auprès des pouvoirs publics. Il a pu m'arriver d'interpeller le Préfet, ou le responsable d'une collectivité. Si notre avis est consul-

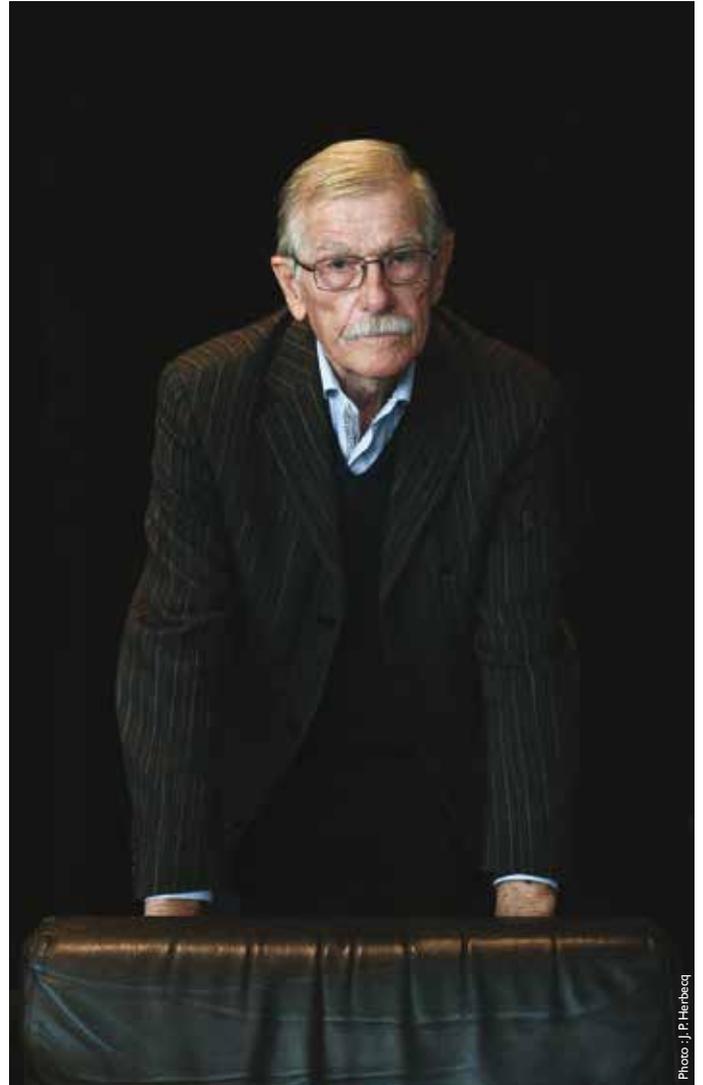


Photo: J. P. Herbecq

tatif, il tient cependant une place importante dans l'évolution de la politique gérontologique par exemple."

Et de préciser : "Si je suis au Coderpa, c'est pour un engagement citoyen de défense matérielle et morale des personnes âgées. Je défends le principe d'égalité dans notre société."

Une grand-mère institutrice au tournant du 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle, et l'étude de sa propre histoire familiale lui ont donné quelques clés : "Je suis entré dans l'enseignement en 1956, par goût du collectif. J'aimais bien accompagner les gosses en difficulté. Même si ce n'était ni simple ni reposant."

Encore "capable de se formaliser", Alain Brémond n'a pas l'intention de ralentir le rythme, même si ses randonnées l'aident à faire le point. "Je veux rester dans le concret tout en secouant le système et en faisant bouger les choses." Son rôle de médiateur, pour cette frange de la population qui s'isole et s'enferme vite, il le prend très au sérieux. Derrière ses lunettes aux montures carrées, le regard est perçant et la parole directe : "Mon engagement est intact. Je suis un citoyen !"

C. François-Kirsch

Tél. : 06 76 75 52 26 - [www.coderpa13.fr](http://www.coderpa13.fr)